

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Les investissements prévus pour 2009 ont été réalisés :

- la première tranche de travaux pour l'approvisionnement en eau potable d'Appias est achevée ; la commune doit abandonner en 2012 le captage qui alimente actuellement ce hameau.

Nous avons profité de cette opération pour conforter l'alimentation du secteur de Rodet jusqu'à Camp des Noyers et permettre ainsi la possibilité de nouvelles constructions avant et après le Camp des Noyers. Ce renforcement du réseau AEP s'est élevé à 89 000 € et a bénéficié de subventions (63 000 € du Conseil Général et de l'Agence de l'eau).

- la deuxième tranche est prévue pour 2011, le temps de procéder à la régularisation des captages de la Boissonnade et de Rodet, démarche obligatoire pour obtenir les aides de l'Agence de l'eau.

Des sondages effectués sur le périmètre de protection rapprochée du captage de la Boissonnade ont été effectués en Septembre. Le résultat de l'étude de perméabilité devrait apporter des précisions sur la superficie du périmètre et les restrictions qui s'imposeront pour la poursuite de l'activité agricole.

Sur le réseau de distribution du village de SAINT ROMAN des interventions liées à des fuites d'eau ont été nécessaires. Ces dernières sont principalement dues au vieillissement des installations (40 ans déjà). Etienne DIVOUX et Denis PETITPRE ont procédé à des réglages de pression sur ces secteurs fragiles.

En 2008, nous avons une facture d'électricité de 10300€ pour le fonctionnement des pompes. Nous avons prévu pour 2009 un montant de 6 500 €, nous pensons réaliser 5 500 €. Les économies réalisées sur ce poste nous permettent d'employer l'agent intercommunal 1 jour/semaine sur le réseau.

Les agents intercommunaux ont travaillé aussi sur le réseau d'assainissement collectif ; un suivi plus régulier est prévu pour les années à venir. La mise aux normes des réseaux d'assainissement non collectif (particuliers) est plus que jamais d'actualité. Les informations sont disponibles au secrétariat.

VOIRIE COMMUNALE

Les travaux d'entretien de la voirie communale ont été réalisés par les agents intercommunaux et l'entreprise ESPAGNAC pour le débroussaillage.

Les investissements prévus pour 2009 ont pris un peu de retard mais seront réalisés début 2010. Les entreprises retenues devraient intervenir rapidement.

Il s'agit de la réfection des voies communales non revêtues (recalibrage):

- Depuis L' Espi - jusqu'au passage à gué de Combes.
- Le Salt dans sa totalité depuis la corniche jusqu'au hameau et construction de murs de soutènement sur la partie goudronnée.
- Le Serre depuis la D 983 jusqu'au hameau.

Ces travaux bénéficient de subventions : 30 % de l'Etat, 12 % de la Région et 10 % du département, au titre des intempéries.

L'amélioration du chemin du Mas : une bande de roulement en béton sera réalisée depuis la sortie sur la D9 jusqu'à la première épingle. Cette dernière sera bétonnée en totalité.

Chemin de Val Bécède : En Janvier 2010, l'élargissement de la voirie, la réalisation d'un mur de soutènement et le goudronnage seront coordonnés avec l'entreprise JULLIAN Emmanuel qui effectuera l'enfouissement des réseaux secs et humides.

VILLAGE DE VACANCES

Des travaux d'entretien de propriétaire ont été programmés et chaque gîte devrait bénéficier pour 2010 d'un « rafraîchissement ». La SELO fournira le matériel, la commune la main d'œuvre (employés de la communauté de communes).

La piscine du Village de Vacances doit faire l'objet de toutes les attentions, elle conditionne la bonne tenue de la saison touristique. Le fonctionnement doit être parfait, l'entretien doit être réalisé chaque année, une remise en état est prévue pour le printemps 2010.

Enfin, une étude de faisabilité et un diagnostic énergétique seront réalisés au cours du 1^{er} trimestre 2010 pour étudier la possibilité de travaux engendrant des économies d'énergie et ainsi l'allongement de la saison touristique. Les financements qui accompagneront l'étude et les projets, l'incidence financière sur le budget du village de vacances (et de la commune) conditionneront leurs réalisations.



Résolus à faire avancer nos projets pour la commune, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et pour celle qui vient santé, réussite et beaucoup de bonheur.

Le Maire

P. Fesquet